

Groupe démarche participative

Relevé de conclusions réunion du jeudi 12 mars 2015

Présents :

Yves François, André Mansiaux, Christian Barat, Michel Chinchole, Alain Grande, Jean-Yves Sainsorny, Richard Larcher, Alain Varnet, Caroline Snyers, Roger Morney, Jean-François Moyne, Robert Vidon, Nathalie Jourdan, Jean-Louis Sauvonnet, Rudy Wittemann, *Françoise Montagnon (Dauphiné Libéré)*, *Claire Delorme (Animatrice CLD)*.

Excusés :

Yvan Gautronneau, Mamadou Dissa, Jeanine Bonino, Catherine Veyron, Sylvie Berland, Jean-Noël Antoine, Isabelle Emery, Jean-Michel Colomb.

Introduction - André Mansiaux, président du CLD

Le Conseil Local de Développement de la Boucle du Rhône en Dauphiné, lors de son assemblée plénière annuelle le 3 décembre 2014, a décidé de mener une **réflexion sur la démarche participative**.

- Quelques éléments de **contexte** :
 - Suite à la suspension de la procédure CDDRA en attendant la fusion des Régions Rhône-Alpes et Auvergne, le devenir de la démarche participative dans la future contractualisation de la Région avec le territoire est incertain : pérennité du CLD à terme ? Le Vice-président de la Région Hervé Saulignac lors de sa rencontre en juillet 2014 avec les présidents des CLD des 8 territoires concernés par la suspension des CDDRA, a encouragé les CLD « à se prendre en main » et à être « force de proposition » pour la gouvernance de la future politique contractuelle de la Région avec les territoires.
 - La candidature du territoire au programme LEADER en cours prévoit une participation active de la société civile à sa gestion aux côtés des élus (au moins 50% d'acteurs privés dans la structure de pilotage) : une nouvelle approche en Boucle du Rhône en Dauphiné.
 - Le SCOT en révision : les élus associent le CLD à toutes les étapes de son élaboration (avis sur le diagnostic-enjeux en octobre 2014, travail sur les 1ères grandes orientations du PADD en cours...).
- Un **groupe de travail** est organisé au CLD cette année 2015 afin de réfléchir sur la démarche participative :
 - Quel rôle pourrait jouer la société civile dans le **futur projet de territoire** (SCOT, politique territoriale de la Région, LEADER, ...) ?
 - Comment **faire participer** la société civile, les citoyens sur les travaux d'aménagement et de développement d'un territoire ?
- Un **stagiaire** pour accompagner le CLD sur cette thématique : Julien Peyre, étudiant en Master développement rural en Ariège, sera accueilli pour 4 mois à partir du 1^{er} avril.

Temps d'échange autour de la notion de démarche participative

L'objectif de cette réunion était avant tout l'échange et la discussion entre les participants. Dans un premier temps, chacun a noté sur un post-it ce qu'évoque pour lui la démarche participative, puis une grande partie de la réunion (plus d'une heure) a été consacrée, après une mise en commun, à des échanges très riches autour de cette notion.

La démarche participative évoque :

- L'échange d'idées, le débat, l'écoute, l'information
- Les rapports entre citoyens/habitants d'un territoire avec les élus : le partage des décisions, la consultation, la validation...
- La construction d'un projet doit être la somme d'un travail collectif pour qu'il soit « partagé », la prise en compte des compétences de chacun, l'apport d'idées nouvelles...
- L'organisation de commissions extra-communales, extra-municipales prévoyants la participation citoyenne.

La question de la représentativité des citoyens/de la société civile a fait également l'objet de discussion. En général, on touche les acteurs associatifs (eux-mêmes élus), les représentants d'acteurs économiques, sociaux, etc. avec leurs intérêts particuliers et participants pour le projet collectif, mais comment touche-t-on ceux qui ne s'expriment jamais, qui n'ont pas forcément envie de s'engager pour la cause commune ?

Une définition commune...

La démarche participative, c'est : « Associer les habitants au processus de définition d'un projet : projet d'intérêt général, projet de territoire, ... »

On distingue plusieurs niveaux de participation :

- **Information** : pas d'avis demandé
- **Consultation** : avis demandé sur un projet finalisé ou bien avancé (*par exemple : les enquêtes publiques, l'avis du CLD sur la révision du SCoT...*)
- **Concertation / co-construction** : échange, discussion et adaptation en vue d'une décision consensuelle (*par exemple : la préparation de la candidature LEADER*)
- **Co-décision** : des habitants ou représentants de la société civile prennent part à la décision finale au côté des élus (*par exemple le comité de programmation LEADER*).



Objectifs de ces travaux, méthodologie et calendrier :

L'objectif sera, à minima, de faire remonter à la Région Rhône-Alpes les attentes du CLD sur la gouvernance de la future contractualisation avec les territoires.

Il a également été évoqué par exemple la création d'un outil de démarche participative accessible à tous, une charte de bonnes pratiques à destination des élus, un forum pour partager les réflexions avec les élus, les habitants...

Ce groupe de travail doit être également l'occasion pour le CLD de réfléchir à la lisibilité de ses actions, sa communication, la mobilisation des citoyens ou représentants associatifs, la réorganisation du CLD avec la mise en réseaux des acteurs du territoire...

Ces travaux vont se dérouler tout au long de l'année 2015.

- ⇒ Pour aller plus loin, une prochaine réunion est d'ors et déjà fixée : **le mardi 7 avril à 18h à Crémieu (maison des associations).**